

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 19 janvier 1966

La séance est ouverte à deux heures et demie.

LES NATIONS UNIES

DÉPÔT DES COMMUNICATIONS DU GOUVERNEMENT SUR SA CONTRIBUTION AU PROGRAMME MONDIAL DE L'ALIMENTATION

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je voudrais déposer deux exemplaires anglais et deux exemplaires français de la communication du gouvernement transmise hier à l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture et dans laquelle il s'engageait à contribuer au programme mondial de l'alimentation.

QUESTION POSÉE AU CABINET

DÉPÔT DE LETTRES RELATIVES À DES DÉMISSIONS, ETC.

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Je voudrais déposer les lettres de démission de certains membres du Cabinet et mes réponses à ces lettres. En outre, je voudrais déposer une liste des membres du gouvernement actuel, selon l'ordre de préséance, et un décret du conseil désignant les secrétaires parlementaires.

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

ANNONCE D'UNE ENQUÊTE SUR UN JUGE DE LA COUR SUPÉRIEURE DE L'ONTARIO

L'hon. Lucien Cardin (ministre de la Justice): Lorsque j'ai accédé à mon poste, on parlait beaucoup depuis quelque temps de M. le juge Landreville. J'ai examiné la question minutieusement et j'ai conclu qu'il serait dans l'intérêt public d'instituer une enquête en vertu de la loi sur les enquêtes, afin de vérifier tous les faits et circonstances qui s'y rapportent.

Je voudrais déposer le décret du conseil CP 1966/128 adopté aux termes de la loi sur les enquêtes et nommant l'honorable Ivan C. Rand, de Moncton (Nouveau-Brunswick), ancien juge de la Cour suprême du Canada, en qualité de commissaire; aux termes de la partie I de la loi, il effectuera l'enquête et fera rapport au gouverneur en conseil. Je dépose maintenant ce décret sur le bureau de la Chambre.

LES AFFAIRES INDIENNES

DÉPÔT D'ACCORDS RELATIFS À DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT ET À DES SERVICES PROVINCIAUX

L'hon. Arthur Laing (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales): Monsieur l'Orateur, j'aimerais déposer des exemplaires des accords adressés aux provinces et visant les programmes de développement communautaires et l'extension des services provinciaux. Dans les deux cas, ces accords intéressent les Indiens du Canada.

[Français]

QUESTIONS OUVRIÈRES

TRAVAUX D'HIVER—MOTION D'AJOURNEMENT EN VERTU DE L'ARTICLE 26

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur...

[Traduction]

Le très hon. M. Diefenbaker: J'ai une question à poser au premier ministre.

M. Grégoire: J'invoque le Règlement.

Des voix: Règlement!

[Français]

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, j'invoque l'article 26 du Règlement de la Chambre pour proposer l'ajournement des travaux en vue de discuter d'une affaire publique importante et pressante.

Voici la motion:

Je propose, appuyé par l'honorable député de Villeneuve (M. Caouette), l'ajournement de la Chambre en vue de la discussion d'une affaire précise d'une importance publique pressante, à savoir la suspension des travaux d'hiver dans de nombreuses municipalités de la province de Québec.

Monsieur l'Orateur, il s'agit ici...

M. l'Orateur: Si l'honorable député veut attendre un moment, je dois prendre connaissance du sujet qu'il propose de discuter.

L'honorable député de Lapointe aurait-il l'obligeance de tenter d'éclairer l'Orateur au sujet de l'urgence de la question qu'il soulève en ce moment?

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, je crois que ma motion satisfait à toutes les exigences du Règlement puisqu'il s'agit d'une question